Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Vendômois

Le choix des sobriétés pour préserver notre qualité de vie



SOBRIÉTÉ

Déf. Qualité d'une personne qui boit et mange sans excès.

Spécialement. Continence, tempérance en matière de boissons alcoolisées. Figuré. Retenue, modération.

Par extension. Caractère de ce qui est sans apprêt, sans recherche excessive.

Source : Dictionnaire de l'Académie française

Faire face au réchauffement climatique

Le réchauffement climatique et ses conséquences atteignent tous les territoires de la planète, dont le nôtre. Chaque année, les rapports du GIEC, le gouvernement, des ONG jusqu'à notre région et notre SCoT alertent et proposent des pistes pour s'y adapter et lutter contre son aggravation. Des carences pluviométriques dès le printemps à leurs excès dès l'automne, des incendies de forêts aux gels tardifs ou orages dévastateurs, il est bien là. Cause de ce dérèglement, la diminution des émissions de gaz à effet de serre s'impose. Elle passe par une décarbonation massive de nos pratiques : déplacements, constructions, alimentation, équipements, consommations, etc.



Source : SDES, Chiffres clés du climat : France, Europe et Monde - Édition 2023



Adopter un train de vie plus sobre

Le SCoT voté en 2022 fixe des objectifs à atteindre sur 20 ans et des orientations pour y parvenir. Il fait le choix des sobriétés pour ne pas compromettre un cadre vie sain des générations futures et le développement de nos territoires. La sobriété n'est pas la privation, mais la modération, la limitation au nécessaire. Ainsi, la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité, appelle à la consommer sobrement et à prendre garde à ses pollutions. L'énergie doit aussi être économisée et être produite de manière croissante à partir de toutes les sources renouvelables disponibles. Les déplacements en modes actifs, collectifs ou par véhicules n'utilisant pas d'énergies fossiles pour avancer doivent être facilités. Le recours aux matériaux de construction biosourcés est à privilégier.

Changer de logiciel d'aménagement foncier

Notre SCoT est le fruit de de 5 années d'intelligence collective au service de l'attractivité et des transitions de notre territoire rural en visant à ne laisser personne au bord du chemin du développement. Cette stratégie passe aussi par la sobriété en artificialisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, habitats naturels de la biodiversité et puits de carbone. Mettre fin progressivement à l'étalement urbain au bénéfice d'une plus grande densité, de la requalification de bâtis existant ou de friches, d'une recherche optimisée de mutualisations d'espaces est une priorité pour conserver des possibilités de constructions supplémentaires nécessaires pour l'emploi, les services ou l'habitat. L'atteinte de ces objectifs conciliant attractivité et sobriétés nous concerne tous pour garantir un Vendômois durable, accueillant et vivable.



Syndicat Mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois - BP 20107 - 41106 VENDÔME Cedex Tél. 02.54.89.42.00 - scot-tgv@catv41.fr - https://scottgv.wordpress.com

